

L'histoire se répète

En Belgique, pendant la crise économique des années 30, le gouvernement n'a pas hésité à s'en prendre d'abord aux femmes, afin de limiter leur travail et de réserver celui-ci aux seuls hommes.

Les mesures vont se succéder pour réduire le chômage masculin au détriment des femmes : perte du droit aux allocations de chômage pour les femmes dont l'époux travaille (1931), réduction de 25% de la rémunération des femmes fonctionnaires ou épouses de fonctionnaires (1933), exclusion de toutes les femmes des prestations du chômage (1934), suspension de l'engagement de femmes dans la fonction publique, à l'exception du personnel de nettoyage bien sûr (1934), quotas maximaux de femmes dans certaines branches de l'industrie pour engager à la place des chômeurs masculins. En 1934, à l'apogée de ces mesures discriminantes, le Groupement Belge de la Porte Ouverte, une association féministe menée par Louise De Craene-Van Duuren, organise des manifestations de femmes pour protester contre leur exclusion progressive du monde du travail et du droit au chômage. Ces mesures seront finalement suspendues en 1935 mais les femmes institueront un Comité de Vigilance pour éviter qu'elles reviennent. Lors des grandes crises suivantes, notamment dans les années 70, les législations protectrices des droits des femmes et de l'égalité homme-femme, notamment prises au niveau européen, empêcheront que de telles discriminations revoient le jour, en tout cas de manière aussi flagrante. Ce qui n'évitera jamais que des décisions affectant plus directement les femmes soient prises insidieusement sous prétexte de crise.

Source : *Garçon ou fille... Un destin pour la vie ? Belgique 1830-2000*, Exposition organisée au Musée Bellevue, printemps 2009. -